



A retenir

Pêcher

Cloque : période à risque

Abricotier, Pêcher, Prunier

Enroulement chlorotique de l'Abricotier : Surveiller les débourrements foliaires très précoces et éliminer les arbres contaminés

Cochenilles : surveiller les foyers dès le stade C

SOMMAIRE

A retenir

Abricotier

Pêcher

Prunier

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRA

Rédacteur : Isabelle
MILLELIRI

Structures partenaires : CA
2B, CRA, FREDON, CANICO,

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CRA,

FRUITS à NOYAU

Enroulement Chlorotique de l'Abricotier (ECA)

Cette maladie, due à un phytoplasme se développe sur abricotier, pêcher et prunier. Les symptômes se caractérisent par un débourrement précoce des bourgeons à feuilles avant floraison et sont répartis de manière inégale sur l'arbre (cf photo ci-contre). Les symptômes varient en intensité selon la variété et le porte-greffe. La présence de chlorose, la diminution de la croissance végétative voir le dépérissement de l'arbre peuvent être observés ensuite en période végétative.

Les arbres infestés présentent des risques de contamination pour le reste du verger et mettent en péril sa pérennité: elle peut détruire jusqu'à 5% des arbres du verger chaque année. Ce phytoplasme est transmis par le psylle, *cacopsylla pruni*.

La lutte contre cette maladie est obligatoire par arrêté préfectoral en date du 16 mai 2014 sur les communes de Borgo, Vescovato, Venzolasca, Sorbo Ocagnano, Castellare di Casinca, San Giulianu, Canale di Verde, Linguizzetta. Elle impose l'arrachage et la destruction des arbres contaminés.

Evaluation du risque : élevé dans les vergers ayant des arbres présentant les symptômes.

La lutte contre l'ECA nécessite une éradication obligatoire et collective.

Les arbres doivent être arrachés avant la présence de psylle (mi-février) pour limiter les sources de propagation dans le verger.

En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32 - Corse du sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiosurveillance des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.



Symptômes d'ECA sur prunier

- **Bactériose**

La bactériose peut causer d'importants dégâts sur l'arbre voir son dépérissement. Les bactéries pénètrent le végétal par les blessures naturelles (plaies pétiolaires, écartement des écailles de bourgeons...) ou accidentelles (plaies de taille, blessure sur bois dues à la grêle...). En fin d'hiver, des écoulements de gomme rougeâtre au niveau du tronc, des charpentières ou des rameaux peuvent être observés. Au printemps, ces mêmes arbres présentent soit une absence de débourrement, voir un dépérissement brutal de la charpentière.

Plusieurs facteurs peuvent favoriser la bactériose : les accidents climatiques (fortes pluies automnales, le froid, la grêle), la sensibilité variétale, le stress hydrique en saison.

Evaluation du risque : la période de sensibilité débute au stade « gonflement des bourgeons ».



Écoulement de gomme sur abricotier

- **Cochenilles**

Une recrudescence de cochenilles a été constatée ces 2 dernières saisons, et ce sur les principaux bassins de production : cochenille du cornouiller, pou de San José. Les foyers sont constatés sur pêcher, abricotier, prunier et pommier. Ces cochenilles peuvent causer d'importants dégâts lors de la récolte. Si les encroûtements sont facilement observables pour la cochenille du cornouiller, ils le sont moins pour le Pou de San José : ces encroûtements présent sur les rameaux donnent une coloration grisâtre au bois.

Evaluation du risque : surveiller les parcelles ayant eu des foyers la saison passée dès le stade C.



Encroûtement de pou de San José sur bois



Pou de San José sur fruit

PECHER

- **Stade phénologique**

Stade début floraison à floraison pour les variétés à floraison précoce (early bomba, Queen Red, Caraco, Patty...) sur le secteur de Casinca, stade B à C pour la majorité des variétés ; on note un léger retard de démarrage de végétation sur le secteur de San Giuliano par rapport au secteur de Casinca.



Stade floraison (Earli bomba)



Stade pointe verte

- **Cloque - *Taphrina deformans***

Le stade de sensibilité débute dès le stade pointe verte des bourgeons à bois ; le risque de pénétration des spores transportées par l'eau au niveau de l'ouverture des écailles est important. Le transport des spores est donc favorisé par les pluies ou par une forte hygrométrie avec des températures supérieures à 7°C.

La majorité des variétés ont atteint le stade C mais on observe peu de stade pointe verte. Sur le secteur de San Giuliano, on constate un léger retard de démarrage végétatif. L'évolution des bourgeons à bois est à suivre variété par variété.

Évaluation du risque : moyen à élevé selon la précocité des variétés ; les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours (températures max supérieures 12°C et pluies) sont favorables à la maladie.

- **Moniliose sur fleurs - *Monilia laxa***

Le monilia est un champignon qui provoque un dessèchement des bouquets floraux sur lesquels se développent des coussinets grisâtres. La contamination se propage ensuite au rameau qui meurt à son tour.

Évaluation du risque : La période de risque débute dès le stade boutons roses. A surveiller en fonction de l'avancement de la végétation.

Mesure prophylactique : lors de la taille, éliminez les fruits momifiés et les rameaux atteints afin de limiter les risques de propagation de l'inoculum dans la parcelle.

- **Pucerons**

Sur le secteur de Vescovato, des foyers de pucerons noirs sur fleurs ont été observés.

Évaluation du risque : surveiller les variétés à débourrement précoce et les jeunes plantations.

- ***Thrips meridionalis***

Le thrips peut causer des dégâts par piqûres au niveau des fleurs, entraînant des nécroses et déformations sur le jeune fruit lors de son développement. Ces dégâts sont essentiellement causés sur les variétés de nectarines et de pêches à peau peu duveteuse.

Les premiers battages réalisés sur le secteur de Casinca ont mis en évidence la présence de thrips sous forme ailée et larve.

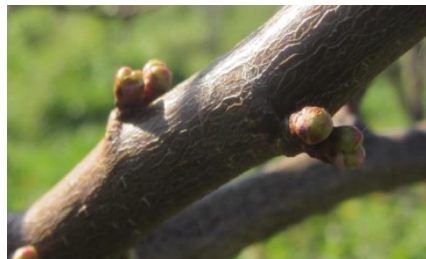
Évaluation du risque : la période de risque débute dès la chute des pétales : ce stade sera atteint dans les prochains jours pour les variétés en fleurs. Surveiller les variétés sensibles dès le stade floraison.

ABRICOTIER - PRUNIER

- **Stade phénologique**









Abricotier : Stade C sur Soledane



Prunier : Stade C (Soryana)

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Mercredi 10 fév.	Jeudi 11 fév.	Vendredi 12 fév.	Samedi 13 fév.	Dimanche 14 fév.	Lundi 15 fév.	Mardi 16 fév.	Mercredi 17 fév.
Haute Corse/ Corse du Sud	 							
	Vent fort d'O-N/O	Vent modéré		Temps mitigé		Temps mitigé ; retour du soleil jeudi		

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de **détection d'organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien ci-dessous ;
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Alerte concernant la bactérie *Xylella fastidiosa*

En octobre 2013 en Italie, des foyers ont été détectés sur oliviers, lauriers roses, amandiers et chênes, provoquant un dessèchement du feuillage et un déclin rapide du végétal.

Le 22 juillet 2015 c'est en Corse qu'un premier cas positif a été signalé. D'autres foyers ont été signalés dans les départements des Alpes maritimes et du Var en fin d'année 2015.

Actualité : Au 21 janvier 2016, 237 foyers sont répertoriés dont 226 en Corse du Sud et 11 en Haute-Corse. Ces foyers concernent 166 communes qui sont tout ou partie en zone tampon. Près de 5 000 prélèvements ont été réalisés sur l'ensemble du territoire depuis la découverte du foyer : la bactérie a été détectée sur 20 espèces végétales.


La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp multiplex sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Toute l'actualité et le point de la situation sur l'île sont consultables sur le site internet de l'Etat dans le département en allant sur : www.corsedusud.gouv.fr.

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.